

ELECTRA Version 5.01.03

Gestion des listes électorales dans Electra

1.	Préambule	2
2.	Demandes d'inscription	2
3.	Proposition de radiation	7
4.	Commission de contrôle	10
5.	Notifications	14

1. Préambule

Introduction de la circulaire NOR/INTA 1830120J du 21 novembre 2018 :

« La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières sont dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralise et en améliore la fiabilité. Les listes électorales sont établies par commune, et non plus par bureau de vote. »

2. Demandes d'inscription

L'inscription sur les listes électorales relève, à l'exception des cas d'inscription d'office, d'une démarche volontaire (inscription sur demande).

IOTLe maire est désormais compétent pour statuer sur les demandes d'inscription en lieu et place des commissions administratives.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année mais, afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, une demande doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci.

Le processus de gestion des demandes d'inscription d'Electra interrogent le REU pour la recherche des électeurs.

La communication entre Electra et le REU est quasi-constante.

Elle oblige à :

- 1. avoir une connexion internet depuis le PC sur lequel on exécute Electra
- 2. s'authentifier sur le REU régulièrement depuis Electra :

🔄 Authentification pour	la connexion au REU		×
Veuillez saisir votre	identifiant et votre mot de	passe d'accès au REU.	
Identifiant:			
Mot de passe :			
	Connecter	Annuler	

CDG47 – Pôle Informatique - Formation de groupe du 5 mars 2019 sur la Gamme Coloris Page : 2 / 16



tra - ADMINISTRATEUR - Saint-Jean-de-Coloris (64053) - Période du 11/01/2019 au 28/02/2019

Saisies Editions Téléprocédures Commissions de contrôle Résultats de vote Editions dive

Demandes d'inscription	>	Liste principale
Propositions de radiation	>	Liste compl. municipale
Fichier des électeurs	>	Liste compl. européenne

- Dans le cas d'une inscription sur demande, allez dans le menu Saisies/ Demandes d'inscription.
- Sélectionnez la liste concernée par la demande (liste principale ou complémentaire).

Electra - Demandes d'inscription - ADMINISTF Eichier Edition Iraitements Accès à 2	RATEUR - Saint-Jean-de-Coloris (64055) - Période du 11/01/2019 au 28/02/2019	- 0 ×	
▼ Tri : Nom de famille	Demandes d'inscription Saint-Jean-de-Colori	is	
Nom de famille	Identité Adresse Inscription Pces Jointes (0) Statut Electra : néant Statut REU : néant Statut REU : néant Statut REU : 0 Identifiant National Electeur (INE) : 0 Identifiant demande REU : 0	Ajouter	Cliquez sur <i>Ajouter</i> .
	B? © Menseur: Nom de famille :	TROOpsee Vaser Vaser	
c > 0 élément sur 7 list liste list liste liste		Fermer	Recherche d'électeur dans le REU Options de recherche C Monsieur C Monsieur C Madame
 Saisissez 1 	e <i>nom de famille</i> , les <i>prénoms Etat civil</i> et		Nom de famille : POTROSAK Préneme Elat civil : Catherine . Date de naissance : 28/06/1956 r (INE) :
la <i>date de</i> recherche ► Cliquez su	e <i>naissance</i> (données obligatoires pour la). ar <i>Rechercher</i> .		Rechercher Sélection Identifiant National Electeur (INE) Sexe Nom de famille Nom d'usage Prénoms Etat Civil Date de naissance Code INSEE commune de naissance Commune de naissance R Image: Colspan="5">Image: Colspan="5">Colspan="5">Commune de naissance Commune de naissance R
			Fermer

CDG47 – Pôle Informatique - Formation de groupe du 5 mars 2019 sur la Gamme Coloris Page : 4 / 16



- 1er cas : Le résultat de la recherche s'affiche dans le tableau du bas.
- 2éme cas : Aucun résultat ne s'affiche, cliquez alors directement sur *Fermer*.





- Dans l'écran des demandes d'inscription qui s'affiche, allez dans l'onglet *Adresse*.
- Si vous étiez, après la recherche, dans le 2éme cas, vous pouvez saisir directement dans les champs les informations concernant l'état civil de la personne et sa naissance, ensuite allez dans l'onglet *Adresse*.

		Identité	Adresse	Inscription	Pces Jointes (0)	
Complétez l'adresse		- Adresse de domiciliat	ion	···		
 Cliquez sur l'onglet Inscription 			ors commune 🗖 Hors	pays		
Chquez sur i ongiet miscription		N° de rue :	4 Bis, Ter			
		Rue :	e des Purénées			
		Complément 1	e des ryrenees			
		Complément 2 :				
		Lieu dit :				
		Ville : Sair	nt-Jean-de-Coloris	N° INSEE : 64053	Code Postal : 64053	
	I.	,				
			- data da dáná		no orientio en et le	
Identité Adresse Inscription Pces Jointes (0)			a dale de depo	n, le moin a n	iscription et le	bureau de
- Inscription	Ajouter		acute at d'une	inconintion and	domando ost lo	matif
Provenance : néant Provisier incomplet	Supprimer			inscription sur	demande est le	moui
Date de dépôt : 10/02/2019 Uset o inscription : Inscription volontaire					1 / 12	· c
Précisions sur	Récépissé	► Si vous le	desirez, vous p	ouvez saisir un	complement d	information sur
Ville d'origine : Libourne 33243 (n° INSEE)			on dans la zone	Precisions su	ir l'inscription.	
	Viser -	Cliquez si	ur Viser.	DELL 1	1/6	
	Valider	L'inscript	ion est transmis	se au REU, elle	est definitive.	
Bureau de vote						
Bureau de vote : 1 v Mairie	Annuler					
- Décision						
C Demande non exeminée C Demande acceptée C Demande refusée						
Date commission : _/_/						
Motif du refus :						
Notification du refus le :	Fermer					

3. Proposition de radiation

Le maire est compétent tout au long de l'année pour procéder à la radiation des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour rester inscrits sur la liste électorale en lieu et place des commissions administratives.

Une procédure contradictoire est prévue par la loi, permettant aux électeurs proposés à la radiation de demeurer inscrits sur la liste électorale de la commune, qu'il s'agisse d'une liste électorale principale ou d'une liste complémentaire (cf. **4. commissions de contrôle**).





CDG47 – Pôle Informatique - Formation de groupe du 5 mars 2019 sur la Gamme Coloris Page : 8 / 16

Dans l' qui s'af <i>Propos</i>	écran des propositions de radiation fiche, allez dans l'onglet <i>sition de radiation</i> .	entre €d	ition Traitements Accès à 2 . Nom de famille	Propositions de radiation	Saint-Jean-de-Coloris
			Nom de famille A Céline	Identité Adresse Proposition de radiation Pces Jointer Statut Electra : néant Statut REU : néant Identifiant National Electour (INE) : 0 Identifiant demande REU : 0 - Etat civil A? c Mondeum c Mademe Nom d'usage : Prénom usuel : Céline Prénom usuel : Céline - Naissance	S (0) Aputer Supposer Aberation Vaer Vaer Vaer Vaer
		1 élément	sur 1 09	Eboteurs	Fermer
Echer Editor Tratements Acces 2 Tri - Nom de famille RALMA Celore	Propositions de radiation Sant-Je Identité Adresse Proposition de radiation Pces Jointes (0) - Inscription Date d'inscription : 03/11/2009 Bureau de vote : 1 Proposition de radiation Proposition de radiation Provenance : nemotion 1 Provenance : nemotion Radiation pour perte d'attache communale ou consulaire • • Motif detailé : Départ pour PARIS • • Source : • radiation d'office de la liste électorale • • • radiation suite à une contestation présentée • • • • Décision • • • • Date commission : _/_/ • • • Motif annulation :	Part-Ce-Coors		Compléter la <i>date</i> de proposition de radiation <i>motif de radiation</i> et le <i>motif détaillé</i> . Le régime courant d'une proposition de radi Radiation pour perte d'attache communa <i>consulaire</i> . Cliquer sur <i>Valider</i>	on, le ation est <i>ale ou</i>
1 élément sur 1 🔗	Exclus				

CDG47 – Pôle Informatique - Formation de groupe du 5 mars 2019 sur la Gamme Coloris Page : 9 / 16

Le maire ne peut procéder à une radiation qu'après en avoir avisé l'électeur pour qu'il puisse formuler d'éventuelles observations.

Pour éditer cet avis, cliquez sur Attestation

Pour l'instant, l'attestation n'a pas été mise à jour par rapport aux dernières modifications réglementaires.

L'éditeur a prévu de le faire le 10 mars 2019.

L'électeur est invité à formuler ses observations dans un délai de quinze jours à compter de la réception du courrier du maire l'informant de son projet de radiation.

4. Commission de contrôle

Dans le cadre du transfert des compétences de l'ancienne commission administrative au maire par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016, le législateur a créé une commission de contrôle dans chaque commune (art. L.19, I), compétente pour exercer un contrôle a posteriori des décisions du maire.

Elle pourra statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire (art. L.18, III et L. 19, I).

Elle pourra contrôler également la régularité de la liste électorale à l'occasion de réunions spécifiques.

Cette commission se réunit préalablement à chaque scrutin, entre les 24éme et 21éme jours avant celui-ci.



►	Pour	créer	la	commission	dans	Electra,
	clique	Z	sur	Commi	ssions	de de
	contr	ôle/ Sa	aisie	e des membr	es.	

La fenêtre suivante s'ouvre :

Membres de la co	ommission de contrôle				
Civilité, Nom et Prénoms	Rôle/Fonction	Ordre d'affichage			
			Valden		
			Anticounts		
			Famer] [Cliquez sur <i>Ajouter</i>.
	Saisissez les <i>civil</i> Sélectionner le re	l ité, nom et préno ôle dans la liste dés	oms. roulante.		Cliquez sur <i>Ajouter</i> .
	Saisissez les <i>civil</i> Sélectionner le re Membres de la commission	<i>lité, nom</i> et <i>préno</i> ôle dans la liste dés de contrôle	oms. roulante.		Cliquez sur <i>Ajouter</i> .
Civilité, Nom et Prénoms	Saisissez les <i>civil</i> Sélectionner le re Membres de la commission	<i>lité, nom</i> et <i>préno</i> ôle dans la liste dés de contrôle Rôle/Fonction	oms. roulante.		Cliquez sur <i>Ajouter</i> .
Civilité, Nom et Prénoms	Saisissez les <i>civil</i> Sélectionner le re Membres de la commission	l ité, nom et préno ôle dans la liste dér de contrôle Rôle/Fonction	oms. roulante.		Cliquez sur <i>Ajouter</i> .
Civilité, Nom et Prénoms 1-Pierre	Saisissez les <i>civil</i> Sélectionner le re Membres de la commission	l ité, nom et préno ôle dans la liste dés de contrôle Rôle/Fonction	oms. roulante.		Cliquez sur <i>Ajouter</i> .
Civilité, Nom et Prénoms n-Pierre	Saisissez les <i>civil</i> Sélectionner le re Membres de la commission	l ité, nom et préno ôle dans la liste dés de contrôle Rôle/Fonction	oms. roulante.		 Cliquez sur Ajouter. Cliquez sur Valider.

Une fois les membres de la commission saisis, il faudra saisir chaque commission de contrôle.



La fenêtre suivante s'ouvre :

ectra - Commissions de contrôle - ADMINIST er <u>É</u> dition <u>I</u> raitements <u>?</u>	RATEUR - Saint-Jean-de-Coloris (64053) - Période du 11/01/2019 au 28/02/2019					- a ×							
Tri : Date Commission	Commissions de contrôle				ean-de-Coloris	5							
Date Commission	Commission de contrôle	Mem	bres de la	commission		1							
						Ajouter							
										C1: 4	, ,		
	Date de la commission :					Supprimer				Cliquez sur Aj	outer.		
	Demandes d'in:	scription											
	Examen Electeur	Date Naiss.	Non	Acceptée	Refusée	Imprimer							
			examinee										
						Clöturer							
		_				Valder							
					•	Annuler							
	Propositions de	radiation											
	Electeur	Date Naiss.	Non examinée	Acceptée	Annulée								
				-									
				-									
						Fermer							
'álámant 🔊													
							Date Commission	1	Com	nmission de contrôle	Mer	nbres de la commissio	n
E 192 342													
						and the second value of th			Dato do la comm	niccion : 100/00/0010			
d'un élément					118	28/02/2019 11:17			Duc us la comm	2010212019			
										Demandes	s d'inscription		
				_	ı				Examen	Electeur	Date Naiss.	Non examinée Accepté	e Refusée
Sois	sissez la date de la comm	iccion					/		CIRCIA Cólina Daniela		28/06/1070		
		1331011.									20/00/10/0		
- Not	us visualiserez les	dema	andes	3									
d'in	scription et les prop	ositions	: de	_									
1		5010110	, at			<							_
radi	lation non visees.								•				Þ
Cel	a implique que l'on ait pr	éalable	men	t						Proposition	is de radiation		
Sole	i toutes les demandes d'ins	crintio	n (cf	.					Exemen	Electeur	Date Naiss.	Non Accepté	e Annulée
Sais		senpuo.		·								examinee	
2.	Demandes d'inscript	tion)	dans	3					GIRCIA Olivier		10/03/1995		-
Fle	ctra même celles que le	maire a		t I									
		a.it <i>i</i>	iural	۲ I									
refu	ise de viser.												
									•				
									121		-1.		
L					•		Pas d'élément	00					

Vous pouvez imprimer les listes des demandes d'inscription et des propositions de radiations non examinées (bouton) pour les fournir aux membres de la commission.

Une fois la séance tenue et les examens établis, il vous faut saisir les avis. Les boutons « Examen » situés dans les deux tableaux permettent de statuer sur ces demandes d'inscriptions et ces propositions de radiation, en justifiant les refus d'inscriptions et les annulations de radiations :

électionnez la co motif du refus	ommision et les o si la demande a e	demandes d'ir été refusée.	nscription à	examiner. I	ndiquez en	suite la c	décision pour chaque demande	et indique
Commission :	28/02/2019	•	Liste : Tout	es les listes	-	Bureau :	Tous les bureaux	
	 Demandes d'instant 	scription non exar	ninées					Veider
	C Demandes d'in:	scription déjà exa	minées pour ce	atte commission				Annuler
	C Toutes les dema	andes d'inscriptio	n pour cette co	mmission				
Ele	cteur	Né(e) le	Non examinée	Acceptée	Refusée		Motif Refus	
SIRCIA Céline Daniele		28/06/1970						

Sélectionnez la c indiquez le motif	ommision et les pro de l'annulation si la	opositions o a propositio	le radiation n a été ann	à examiner ulée.	. Indiquez e	ensuite la	a décision pour chaque propo	sition et		
Commission : 28/02/2019 Liste : Toutes les listes Bureau : Tous les bureaux										
	Propositions de ra	diation non ex	aminées					Välder		
	C Propositions de ra	adiation déjà ex	aminées pour	cette commissio	on			Annuler		
	C Toutes les proposi	tions de radiati	on pour cette o	commission						
Ele	ecteur	Né(e) le	Non examinée	Acceptée	Annulée 🗖		Motif Annulation			
GIRCIA Olivier		10/03/1995								

Il vous reste à sortir le registre des décisions de la commission, et à la clôturer.



5. Notifications

Les inscriptions et les radiations d'office ne sont pas gérées par les services de la mairie mais relèvent des prérogatives de l'Insee qui les intègre directement dans le REU. Le maire en est tenu informé par le système de gestion du REU.

Depuis le 1er janvier 2019, la demande d'inscription peut être faite en ligne. Cette demande, ainsi que les pièces justificatives sont transmises au maire par l'intermédiaire du système de gestion du REU.



ier sur action pour prend lication.	lre en compte l	a					
🛃 Electra - Not	ifications du REU -	- Période	e du 11/01/2019 au 28/02/2019				_
- Optio	ns de filtre						
	Non lues / Lues				Non traitées / Traitées		Rafraichir
	C Toutes	 Non lues 	C Lues		C Toutes C Non traitées C Traitées		
					Notifications REU trouvées (15)		
Lue/1	Non lue Créée dans le REU le	Collectée dans Electra le	Type de notification	Résultat du traitement	Détail de la notification	Action	Traitée
	05/02/2019	05/02/2019	Radiation	Pris en compte	Suite à une inscription dans une autre commune, J Res a été radié de la liste principale. Ses coordonnées de contact : L Res 47 - 05 53 - 05 53 - 05 53	<u></u>	
	05/02/2019	05/02/2019	Radiation	Pris en compte	Suite à une inscription dans une autre commune, J Par Par de té radié de la liste principale. Ses coordonnées de contact : 10 10 10 10 L Par 47 Par		
	□	27/02/2019	Inscription	Pris en compte	La demande d'inscription n°2242024 de Martin de de la compte. L'électrice Martin de la compte de		
	□ 22/02/2019 □	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, Martin La companya a été inscrité d'office par anticipation sur la liste principale	۵	
	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de racquisition prochaine de la majorité. A se complia eté inscrite d'onicé par anticipation sur la liste principale		
	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris on compte	En raison de racquisition prochaine de la majorité. El company a de inserte d'once par annoipation sur la liste principale	b	
	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office		d'office par anticipation sur la liste principale	\$	
		27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	anticipation sur la liste principale		
		27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de racquisition prochaine de la majorité, i processione de la majorité, i processione de la majorité, i processione	۵	
	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, E G G a dété inscrite d'office par anticipation sur la liste principale	۵	-
	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, Berland de la majorité, B		
			1		[Fermer	

6. Conclusion

- Les inscriptions/radiations d'office (jeunes atteignant la majorité, personnes ayant acquis/perdus la nationalité française, décisions judiciaires, personnes décédées) sont de la responsabilité de l'INSEE, ces informations seront transmises via l'outil de notification du REU vers Electra.
- Les inscriptions en ligne sont de la responsabilité de l'INSEE, ces informations seront transmises via l'outil de notification du REU vers Electra.
- Les inscriptions/radiations volontaires et les radiations pour perte d'attache communale sont de la responsabilité de la mairie. Elles deviennent définitives dans le REU une fois visées dans Electra.
- Les inscriptions des Français établis hors de France sont de la responsabilité de l'INSEE, ces personnes ne doivent plus figurés sur les listes de communes françaises.
- L'édition des listes électorales est permise par l'INSEE aux mairies via une extraction du REU dans un cadre strictement défini.
- L'édition et l'envoi des cartes électorales est de la responsabilité des mairies.
- La gestion des bureaux de vote et le découpage géographique est de la responsabilité des mairies.
- La gestion des procurations est de la responsabilité des mairies.
- La gestion des retours de carte et des retours de propagandes est de la responsabilité des mairies.